

Procès-verbal de la FÉÉCUM
Réunion régulière du 17 Janvier 2010

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Présidence d'élection
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal du 25 novembre 2009
6. Lettre à Sodexo
7. Loi électorale
8. Échéancier FÉÉCUM
9. Budget
10. Affichage bilingue (ville de Dieppe)
11. Soirée Kacho
12. Récit historique de la FÉÉCUM
13. Médias Universitaires Acadiens Inc. (MAUI)
14. Conseil des Gouverneurs
15. Péréquation étudiante
16. Politique des VP académiques
17. Présentation dans les cours d'introduction
18. Porte-parole des finissants
19. Autres
 - 19.1. Osmose
 - 19.2. Party Bourse
 - 19.3. Entrée à l'Osmose pour étudiants internationaux
 - 19.4. Gratuité scolaire
 - 19.5. Restructuration du Centre étudiant
 - 19.6. Haïti
 - 19.7. Égalité Santé en Français
20. Date du prochain CA
21. Clôture de la réunion

Présences : Stefan St-Pierre, Faculté des sciences
 Sophie Kenny, École de psychologie
 Nicole Arsenault, École des sciences des aliments, de nutrition
 et d'études familiales
 Pruvoste Agoua, Association des étudiants internationaux
 Marie-Ève Arsenault, Faculté des arts
 Alexandre Paré, École des sciences infirmières
 Mamar Saidou, Faculté d'ingénierie
 Mylène Mazerolle, Kinésiologie et Récréologie

Caroline Doucet, Faculté des sciences de l'éducation
Etienne Dodier, Faculté de Droit
Rostand Djonou, Faculté des sciences sociales
Ricky Joel McIntyre, École de travail social
Rachel Losier, Faculté d'administration
Simon Ouellette, vice-président exécutif
Renée Beaulieu, vice-présidente interne
Rachel Chiasson, vice-présidente académique
Alexandre Ouellet, vice-président services et activités sociales
Tina Robichaud, présidente

Également présents : Jean-François Poirier, Médecine
Eric Larocque, directeur général Féécum
Mathieu Roy-Comeau, Le Front

1. Ouverture de la réunion

La réunion est déclarée ouverte à 10h15 par le président d'assemblée, Eric Larocque.

2. Vérification du Quorum et présences

Le quorum est atteint.

3. Présidence d'assemblée

Suite à la réception de la lettre de démission de monsieur Steeve Ferron au poste de président d'assemblée de la FÉÉCUM :

Résolution : 3874-FECA-100117

Il est proposé par la présidente de la FÉÉCUM et appuyé par la représentante de la Faculté des sciences de l'éducation que le président d'assemblée d'aujourd'hui soit monsieur Eric Larocque.

Adopté à l'unanimité.

Résolution : 3875-FECA-100117

Il est proposé par la présidente de la FÉÉCUM que monsieur Eric Larocque préside le reste des réunions de la FÉÉCUM pour cette session. Elle est appuyée par la représentante de la Faculté d'administration.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant de la Faculté des arts propose d'ajouter un point 19.1 « Osmose ».

Le représentant de la Faculté d'administration propose d'ajouter un point 19.2 « Party Bourse».

Le représentant de l'Association des étudiants internationaux propose d'ajouter un point 19.3 « Entrée à l'Osmose pour étudiants internationaux ».

Le vice-président exécutif propose d'ajouter un point 19.4 « Gratuité scolaire ».

La présidente propose d'ajouter les points 19.5 « Restructuration du Centre étudiant » et 19.6 « Haïti ».

La représentante de l'école de psychologie propose d'ajouter un point 19.7 « Egalité Santé en Français ».

Résolution : 3876-FECA-100117

Il est proposé par le président d'assemblée et appuyé par le vice-président exécutif que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et avec les modifications à ajouter.

Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal du 25 novembre 2009

La représentante de l'école de psychologie met l'accent sur certaines modifications à apporter dans ce procès-verbal, notamment dans les points :

5) - au lieu de « dans un cours de psychologie de la santé » lire « dans le cadre théorique du domaine de psychologie de la santé »

- au lieu de « Demande aux différents conseils de participer à cette campagne», lire «Demande aux différentes facultés de penser à des moyens différents de participer à la campagne ».

10.a) au lieu de « montrer les exigences des étudiants au nouveau remplaçant qui viendra », lire « montrer les exigences des étudiants lors de l'appel d'offre du nouveau contrat ».

Résolution : 3877-FECA-100117

Il est proposé par le vice-président exécutif et appuyé par le représentant de l'École des sciences infirmières que le procès-verbal du 25 novembre 2009 soit adopté avec les corrections à faire.

Adopté à l'unanimité.

6. Lettre à Sodexo

La présidente revient sur le point discuté à la dernière réunion concernant le mécontentement exprimé par plusieurs étudiants concernant les cantines de Sodexo sur le campus. Elle précise avoir eu plusieurs discussions informelles avec le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, monsieur Nassir El Jabi, pour élucider l'ampleur de ces plaintes. Par ailleurs, une lettre de la part de la Fédération Étudiante a été rédigée et sera envoyée à ce dernier. Cette lettre stipule que la FÉÉCUM puisse faire partie des négociations au prochain contrat.

Après lecture de la lettre, la parole est donnée à l'assemblée pour connaître leur opinion.

Le vice-président exécutif propose que pour le prochain traiteur, les chiffres soient publics et que les étudiants soient syndiqués par la FÉÉCUM. À cela la présidente réplique qu'il n'est pas possible d'obliger une entreprise privée à montrer ses chiffres. Une rencontre sera organisée avec le gérant de Sodexo et la présidente invite les membres du CA qui seraient intéressés de prendre part à la discussion. La représentante de l'ESANEF, précise son inquiétude sur les heures d'ouverture.

Par ailleurs, la représentante de l'École de psychologie aborde le fait que le deuxième paragraphe de la lettre ne constitue pas un argument assez convaincant à tenir compte et propose d'argumenter sur les prix plutôt que le menu offert. La présidente propose alors de revoir les modifications avec elle et d'envoyer la lettre sans repasser par le CA. Le CA se sent confortable avec cette option.

7. Loi électorale

La vice-présidente interne s'exprime sur le document de la loi électorale des élections de la FÉÉCUM qui a subi d'importantes modifications. La plus pertinente est le retour à une semaine pour la durée de la campagne électorale. Les autres modifications concernent l'uniformisation du contenu ainsi que la cohérence et concordance des articles. Par ailleurs, elle apporte une modification de dernière minute sur l'article 9 : au lieu de « La campagne électorale doit suivre immédiatement la période de mise en candidature... » lire « La campagne électorale débute la première journée ouvrable après la mise en candidature... »

Les inquiétudes se font sentir à savoir si les Médias universitaires (CKUM, Le Front) auront le temps nécessaire pour faire le profil des candidats avec cette réduction; la vice-présidente interne rassure sur ce point car il s'agit là d'un bon compromis entre une campagne pas trop longue et couverte par les médias.

Résolution : 3878-FECA-100117

Il est proposé par la vice-présidente interne et appuyé par le représentant de l'École de travail social que la loi électorale telle que modifiée soit adoptée en bloc.

Adopté à l'unanimité.

Cette loi entre en vigueur dès son adoption pour les prochaines élections de la FÉÉCUM prévues en février.

8. Échéancier FÉÉCUM

La présidente passe en revue l'échéancier de la Fédération pour le reste de la session. Les informations pertinentes qui y figurent sont les suivantes :

- Porte-parole des finissants au Sénat académique : sélection finale du 15 au 20 mars.
- Présidence d'élection : la mise en candidature se termine le 22 janvier.

- AGA de la FÉÉCUM : 24 mars à la salle multifonctionnelle à 11h20.
- Élections de la FÉÉCUM :
 - Mise en candidature : 29 janvier au 12 février
 - Campagne électorale : 12 au 21 février
 - Vote (en ligne) : 22 et 23 février
 - Dévoilement des résultats : 23 février à 19h au Tonneau
- Présidence et secrétaire d'assemblée (2010-2011) :
Ouverture des postes : 10 au 19 mars
- Sénat académique :
Ouverture des postes : 10 au 19 mars
Gala para-académique : 24 mars à la salle multifonctionnelle
- CA de la FÉÉCUM :
 - 26 janvier à 7h30
 - 7 février à 10h
 - 24 février à 7h
 - 21 mars à 10h

Résolution : 3879-FECA-100117

Il est proposé par la présidente de la FÉÉCUM et appuyé par le représentant de la Faculté de droit que l'échancier soit adopté tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

9. Budget

La présidente passe en revue le budget de la Fédération. Elle explique les hausses et les baisses.

Résolution : 3880-FECA-100117

Il est proposé par la présidente de la FÉÉCUM et appuyé par le représentant des étudiants internationaux que le budget en date du 17 janvier 2010 soit adopté.

Adopté.

Abstention : Sciences sociales

10. Affichage bilingue (ville de Dieppe)

L'affichage bilingue est actuellement un dossier chaud de la ville de Dieppe. La présidente aimerait avoir un feedback à savoir si la FÉÉCUM peut entamer des démarches pour promouvoir l'affichage bilingue de la ville de Dieppe. Elle précise que si le CA ne vote pas pour une cause, il est difficile de se battre pour celle-ci. La représentante de la Faculté d'administration pense qu'il faut aller chercher des appuis plus convaincants ; la représentante de l'ESANEF, quant à elle, pense que la décision de soutien doit être une décision des étudiants en général. La représentante de psychologie ajoute que le message adressé aux étudiants doit être clair et précis si on veut arriver à les convaincre. Le vice-président exécutif est d'accord et il revient sur l'exemple de « Égalité Santé en Français » qui a été en partie un échec car les étudiants ne comprenaient pas assez bien l'enjeu. La présidente ajoute à tout cela que tant que les représentants ne sont pas eux-mêmes convaincus, ils ne mettront jamais l'énergie nécessaire pour convaincre leurs étudiants. Le représentant de la Faculté de médecine pense qu'il ne sera pas difficile de convaincre la ville étant donné que Moncton est déjà bilingue. Le représentant de la Faculté de droit, quant à lui, pense que les étudiants ne se sentent pas impliqués étant donné qu'il n'y en a pas beaucoup qui viennent de Moncton. Il faudra par conséquent les sensibiliser puisqu'ils contribuent à l'économie de la ville. La discussion se déroule et la plupart se demande s'ils peuvent faire bouger les gens mais le directeur général s'exprime en ces termes : « il ne faut pas que cela vous arrête si les étudiants ne participent pas; tant que le CA est uni, la FÉÉCUM reste forte ». La représentante de la Faculté d'administration pense que c'est la manière de motiver les étudiants qui pose un problème.

La présidente clôture le débat en précisant qu'un courriel sera envoyé pour une rencontre informelle. Elle invite les représentants à aller voir leur conseil et à revenir avec des idées à exploiter.

Les conseils se positionneront à ce sujet et la direction de la Fédération décidera sous peu.

11. Soirée Kacho

Le vice-président exécutif présente la soirée Kacho qui aura lieu le 19 février. C'est une soirée commémorative pour célébrer le 40e anniversaire de la FÉÉCUM. Au menu, il y aura de la poésie, de la

musique, ainsi que la lecture de textes engagés. L'entrée sera environ de 5\$.

La représentante des arts se propose de donner un coup de main pour permettre la réussite de la soirée.

Le représentant des étudiants internationaux soulève le problème de l'entrée de ceux-ci à l'Osmose. Le représentant de la Faculté de médecine propose que le passeport soit photocopié et que le sceau de la FÉÉCUM y soit inscrit pour leur permettre l'entrée à l'Osmose. Le directeur général approuve l'idée et propose d'en reparler avec le représentant des étudiants internationaux.

12.Récit historique de la FÉÉCUM

Un livre relatant les grands moments de la FÉÉCUM depuis sa naissance a été élaboré et le lancement aura lieu le mardi 19 janvier lors de la soirée Kacho; il sera certainement vendu au prix de 10\$ lors de cette soirée. Le livre sera inscrit dans la collection Clément-Cormier.

13.Médias universitaires acadiens Inc.

Une mise à jour sur l'état financier des Médias acadiens universitaires Incorporés fut donnée au CA. Comme indiqué dans Le Front du mercredi 20 janvier, des pertes monétaires causées par un manque de vente de publicité plaçaient le journal étudiant dans une situation difficile. L'Acadie Nouvelle offre de faire la publicité pour les MAUI; des graphistes professionnels vont s'occuper de ce qui concerne les graphiques.

La présidente explique que les bourses para-académiques accordées par l'Université ne concernent pas Le Front et qu'il serait bien d'approcher l'Université afin d'augmenter les bourses pour pouvoir inclure Le Front.

14.Conseil des Gouverneurs

Une réunion extraordinaire du Conseil des Gouverneurs aura lieu le 25 janvier. Il sera question de la position de l'Université de Moncton concernant Égalité Santé en Français, ainsi que du nouveau poste de vice-recteur aux affaires étudiantes. La présidente informera le CA après la réunion.

15.Péréquation étudiante

Le directeur général présente à l'aide d'un document, la péréquation des étudiants, c'est-à-dire la somme que les différents conseils vont recevoir en fonction du nombre de leurs étudiants. Deux documents expliquant la distribution de cette péréquation furent remis aux membres du CA afin de clarifier certaines questions. La complexité de la formule pour distribuer l'argent ne fit qu'accentuer les points d'interrogation de chacun. Cette prévision a pour but de guider les conseils dans leur planification financière jusqu'à la fin de l'année.

16.Politique des VP académiques

La vice-présidente académique annonce au CA que la politique officielle des VP académiques a été écrite. Cette politique ne fait que renforcer l'importance des rencontres avec les membres de chaque conseil afin de continuer l'excellent travail en commun qui est déjà en œuvre.

Résolution : 3881-FECA-100117

Il est proposé par la vice-présidente académique et appuyé par le vice-président exécutif que la politique 2.20 – comité consultatif du CA soit adopté.

Adopté.

Abstentions : Administration, Sciences sociales, Psychologie

17.Présentation dans les cours d'introduction

La vice-présidente interne fait la suggestion que des présentations soient faites dans les divers cours de chaque faculté pour présenter et promouvoir les élections des conseils de faculté ainsi que celles de la FÉÉCUM. Un texte abrégé fut distribué à chacun afin de simplifier la tâche.

18.Porte-parole des finissants

La vice-présidente académique aborde le sujet concernant l'établissement d'un comité pour former le porte-parole des finissants et finissantes. Le porte-parole sera formé de 2 membres du CA et de 2 finissant(e)s. La sélection sera faite au mois de février. La

représentante de l'École de psychologie et celle de la Faculté des sciences de l'éducation démontrent leur intérêt pour intégrer le comité.

19. Autres

19.1. Osmose

La situation actuelle de l'Osmose inquiète beaucoup d'étudiants. Étant donné les pertes financières enregistrées au premier semestre, la FÉÉCUM doit modifier les opérations régulières du club afin de minimiser les pertes pour ce semestre. La représentante des arts soulève le fait que beaucoup d'étudiants sont déçus par ce changement, notamment la fermeture de l'Osmose les samedis; le représentant des sciences infirmières suggère d'avoir uniquement une seule grande activité et de petites qui ne coûtent pas trop chères. Le représentant des sciences pense qu'il serait judicieux de faire intervenir des experts pour la gestion.

19.2. Party Bourse

La représentante de la Faculté d'administration annonce la soirée « party bourse » qui aura lieu le jeudi 28 janvier à l'Osmose. Elle annonce que 100% des bénéfices seront servis pour supporter la cause à Haïti. Elle invite les conseils qui veulent participer à l'événement à y faire partie.

19.3. Entrée à l'Osmose pour étudiants internationaux

Depuis que la province du Nouveau-Brunswick ne fait plus de carte d'identité, les étudiants internationaux se voient dépourvus de pièce identitaire valide surtout pour l'entrée dans les bars en ville et l'Osmose. Une solution possible qui a été donnée au point 11 est de photocopier le passeport et avoir sa carte étudiante en main. Ceci règle le problème pour l'Osmose et le Tonneau, mais en ville, la bataille fait toujours rage. La FÉÉCUM continue ses efforts auprès de la province pour trouver une solution.

19.4. Gratuité scolaire

Le document sur la gratuité scolaire a été élaboré par l'agent de recherche et de projet, Marco Morency. Le vice-président exécutif précise que le document sera envoyé aux différents conseils.

Le représentant de l'AEIUM soulève le cas sur les frais de scolarité des étudiants internationaux qui augmentent et il voudrait savoir si le CA se penche sur la question. La présidente propose d'en reparler après avoir rencontré les étudiants de chaque conseil et invite l'AEIUM à préparer un dossier et à l'amener au CA.

19.5. Restructuration du Centre étudiant

Le rapport Bristol concernant la restructuration du Centre étudiant est sorti. Le sondage destiné à la masse étudiante sera en ligne la semaine prochaine pour environ dix jours et la présidente insiste sur le fait qu'elle attend le feedback du CA pour cette première ébauche.

19.6. Haïti

La présidente annonce que pour soutenir la cause de Haïti, le mouvement Right To Play organise une soirée bénéfique le samedi 23 janvier. Une modique somme de 50¢ sera ajoutée aux prix des boissons. Elle annonce également qu'une carte de soutien ainsi qu'une carte d'appel seront offertes aux 65 étudiants haïtiens du campus de Moncton. Elle invite les conseils qui auraient des initiatives à le laisser savoir pour que la FÉÉCUM apporte son appui. Dans la même lancée, la vice-présidente interne propose l'idée de former un comité afin d'organiser une grande vente de garage. Elle invite les personnes intéressées à une rencontre le jeudi 21 janvier au Tonneau.

19.7 Égalité Santé en Français

La représentante de psychologie veut savoir où nous en sommes avec la campagne Égalité Santé en Français. La présidente fait savoir que demain, lundi, Radio-Canada diffusera une émission intitulée « Défendre sa langue »; elle encourage également les conseils qui veulent continuer des levées de fonds à le faire car d'après elle « il n'est jamais trop tard ».

Par ailleurs, le représentant des sciences infirmières annonce sa participation à un congrès à Québec la semaine prochaine, pour

l'Association des étudiants infirmiers; il compte demander à ceux-ci s'ils veulent apporter leur soutien à l'Université pour la cause.

20.Date du prochain CA

Une réunion extraordinaire aura lieu le mardi 26 janvier à 7h30 dans la salle multifonctionnelle du Centre étudiant dans le cadre de l'élection au poste de présidence d'élection.

La réunion régulière du CA aura lieu le dimanche 7 février à 10h. L'endroit sera indiqué plus tard.

21.Clôture de la réunion

Résolution : 3882-FECA-100117

Le vice-président exécutif propose la clôture de la réunion. Réunion clôturée à 13h50 par le président d'assemblée.

Le président d'assemblée,

Éric Larocque

Le secrétaire d'assemblée,

Marc Arnaud Kambou